



Communiqué de presse  
Paris, le 12/10/2026

## **Ramify lance en partenariat avec Generali un Plan d'Épargne Retraite doté d'une gestion de qualité institutionnelle**

**Ramify, l'alternative digitale à la banque privée, poursuit le développement de son offre en partenariat avec Generali, acteur majeur de l'épargne et de la gestion de patrimoine en France, avec le lancement d'un Plan d'Épargne Retraite individuel (PER) accessible à tous les profils d'investisseurs, dont les allocations sont pilotées par l'équipe de recherche de Ramify.**

Disponible depuis la plateforme Ramify et assuré par Generali Retraite, ce PER associe la solidité d'un assureur de premier plan à l'expérience digitale et à l'expertise de Ramify en matière d'allocations. Il vient compléter l'offre de PER existante et permet à Ramify de diversifier ses partenaires assureurs sur cette enveloppe, à l'image de la démarche engagée en assurance vie.

### **Une adhésion possible jusqu'au 31 décembre**

Cette nouvelle offre se démarque par la possibilité d'adhérer en ligne jusqu'au 31 décembre inclus, là où les adhésions sont généralement clôturées à la mi-décembre. Elle permet ainsi davantage de souplesse aux investisseurs souhaitant préparer leur retraite et effectuer des versements jusqu'au dernier jour de l'année. Le contrat s'inscrit dans le cadre fiscal du PER, avec la possibilité de déduire les versements du revenu imposable au titre de l'année en cours, dans les conditions et limites applicables, et une imposition à la sortie selon les modalités prévues par la réglementation.<sup>1</sup>

### **Une allocation mandatée ouverte à une large gamme d'actifs**

Accessible à partir d'un versement initial de 1 000 euros, avec des versements programmés dès 100 euros par mois, ce PER propose trois modes de gestion : Gestion Horizon Retraite, Gestion Retraite Evolutive et Gestion Libre sous mandat d'arbitrage Ramify. Dans le cadre de la gestion libre, il donne accès à un univers d'investissement diversifié associant fonds en euros et supports en unités de compte, notamment des ETF, des SCPI et du Private Equity (Capital Investissement).

Les allocations sont conçues et pilotées par l'équipe de recherche de Ramify en fonction du profil de risque et de l'horizon d'investissement du client. L'expérience est intégralement digitale<sup>2</sup>, de l'adhésion à la gestion du contrat, avec un suivi transparent de l'épargne.

### **Un partenariat renforcé**

Ce lancement vient prolonger une collaboration engagée entre Ramify et Generali au premier semestre 2025 avec une offre d'assurance vie dédiée aux enfants mineurs, puis renforcée en novembre 2025 avec le lancement d'un contrat d'assurance vie haut de gamme accessible à tous les profils d'investisseurs. Après l'assurance vie, Ramify poursuit ainsi la diversification de ses partenaires assureurs sur le PER et élargit progressivement son offre.

*« Ce partenariat avec Generali marque une nouvelle étape importante dans le développement de notre offre d'épargne retraite. Il traduit notre volonté de diversifier nos partenaires assureurs en associant la solidité de Generali à notre expertise en gestion de patrimoine et à la simplicité de notre plateforme. Avec ce PER, nous renforçons également la flexibilité et l'accessibilité de*

notre offre, y compris pour les investisseurs qui souhaitent adhérer jusqu'à la toute fin d'année », déclare **Samy Ouardini, cofondateur de Ramify**.

« Nous sommes heureux d'accompagner Ramify dans l'élargissement de son offre d'épargne-retraite. Ce PER permet de mettre à disposition des épargnants une solution alliant digitalisation, diversification et expertise de gestion, tout en bénéficiant du savoir-faire et de la solidité reconnus de Generali. » ajoute **Rémi Bertholon, Directeur des Partenariats Grands Comptes de Generali Patrimoine**.

<sup>1</sup>Article 163 quater viciés du code général des impôts (CGI) : déduction du revenu net global ; Articles 154 bis et 154 bis-0 A du CGI : déduction des revenus catégoriels des travailleurs non salariés (TNS)

<sup>2</sup>Hors cas selon lesquels l'adhésion et la gestion du contrat ne peuvent pas être réalisées en ligne. Une version papier est alors exigée telle que prévue dans la Notice d'Information du contrat e-PER Generali. Les modalités d'adhésion, consultation et gestion en ligne du contrat sont précisées dans la Notice d'Information du contrat e-PER Generali.

\*\*\*

### **Avant d'investir**

L'investissement sur les supports en unités de compte supporte un risque de perte en capital puisque leur valeur est sujette à fluctuation à la hausse comme à la baisse dépendant notamment de l'évolution des marchés financiers. L'assureur s'engage sur le nombre d'unités de compte et non sur leur valeur qu'il ne garantit pas.

Le contrat e-PER Generali est un contrat d'assurance de groupe sur la vie à adhésion individuelle et facultative, libellé en euros et/ou en unités de compte, assuré par Generali Retraite, fonds de retraite professionnelle supplémentaire régi par le Code des assurances.

### **À propos de Ramify**

Ramify, expert en gestion de patrimoine, offre aux investisseurs une alternative digitale à la banque privée. Fondée en 2021 par Olivier Herbout et Samy Ouardini, la société est soutenue par AG2R La Mondiale, BNP Paribas, CA BRIE Picardie (Crédit Agricole) et le fonds Fidelity International Strategic Ventures.

Combinant finance, technologie et expertise humaine pour une expérience d'investissement premium, la plateforme propose une gamme complète de produits financiers : actions, obligations, immobilier, private assets (Private Equity et Dette privée), art, etc. Grâce à une approche sur mesure, Ramify a vocation à réinventer la gestion de patrimoine en France, s'imposant ainsi comme un acteur de référence pour les nouvelles générations d'investisseurs.

[www.ramify.fr](http://www.ramify.fr)

### **Contacts presse - Agence Fargo Sachinka**

Yaëlle Besnainou - 06 16 83 45 18 - [ybesnainou@fargo-sachinka.com](mailto:ybesnainou@fargo-sachinka.com)

Diana Kostova - 06 16 83 87 50 - [dkostova@fargo-sachinka.com](mailto:dkostova@fargo-sachinka.com)



### À propos de Generali France

Generali France est aujourd'hui l'un des principaux assureurs et gestionnaires d'actifs de l'Hexagone avec un chiffre d'affaires de 19,5 milliards d'euros en 2025. Il accompagne 8 millions de clients particuliers, professionnels et entreprises grâce à une offre complète de solutions d'assurances (santé, prévoyance, assistance, biens et responsabilité), d'épargne patrimoniale, de retraite et de gestion d'actifs. Implanté en France depuis 1832, Generali France s'appuie sur le savoir-faire et l'expertise de ses 9 300 collaborateurs, agents généraux et salariés d'agences, ainsi que sur ses réseaux de courtiers et d'intermédiaires.

Sa vision : être le partenaire de ses clients et de ses distributeurs tout au long de leur vie. Generali contribue à une société plus robuste, protégeant les biens et les personnes, en soutenant la transition environnementale, en aidant les plus vulnérables à travers sa fondation The Human Safety Net. Generali France est pionnier en matière de prévention des risques climatiques auprès de ses clients.

Plus d'informations sur [generali.fr](https://www.generali.fr) - Suivez notre actualité sur [LinkedIn](#).

**Contact presse :** Laurie Bonneville – 03 20 66 32 90 – [laurie.bonneville@generali.com](mailto:laurie.bonneville@generali.com)